SUR LE FRONT DE L'EST

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le raid de la Luftwaffe contre Mourmansk

Berlin, 30. — Le haut commandement de l'armée communique encore les détails suivants au sujet du raid exécuté par les avions de combat et les Stukas sur Mourmansk et contre les navires mouillés dans la baie de Kola.

Hier, peu après 11 h., les appareils allemands percèrent en vol piqué, le barrage conjugué de la D. C. A. ennemie ainsi que de l'artillerie antiaérienne des navires dans le port.

Des bombes du calibre lourd ont causé de vastes destructions dans les quais déjà fortement endommagés par les attaques précédentes. De nombreux entrepôts et des quais d'embarquement au nord et au sud du port ont été incendiés.

Au cours des premières heures de l'après-midi, des avions de combat allemands ont encore bombardé des bateaux à l'ancre dans la baie de Kola. Un navire de 8.000 tonnes amarré vis-à-vis des docks de Rosta a été touché de plein fouet à la poupe. De violentes explosions se firent entendre à l'intérieur de ce navire qui s'enfonça dans les flots poupe d'abord. Immédiatement après deux bombes du calibre lourd touchèrent un deuxième bâtiment ancré plus au Sud, à la poupe et en plein bordage. D'épaisses colonnes de fumée s'échappèrent de ce navire, sérieusement endommagé. Pendant ce temps, d'autres avions de combat attaquaient violemment l'aérodrome de Mourmachi. Plusieurs incendies ont éclaté entre les avions parqués au sol et des explosions ont été observées dans les dépôts de munitions et de carburants.

Après que les avions de combat eurent accompli leur mission, des chasseurs allemands engageant le combat avec des avions de chasse ennemis et abattirent trois Hurricane et un Curtiss après un bref échange de coups de feu. Les Soviets ont en outre perdu hier sur le front de l'Océan Glacial Arctique, quatre autres appareils dont deux ont été descendus par la D. C. A. à proximité d'un aérodrome allemand.

Le Général von Kuechler est nommé feldmaréchal

Quartier général du Fuehrer, 30. — Le Fuehrer a élevé au grade de général-feldmaréchal le général-colonel von Kuechler, commandant en chef du groupe d'armées Nord, en reconnaissance des mérites qu'il s'est acquis en refoulant et en détruisant des armées bolchevistes qui étaient passées à l'attaque sur un large front dans le but de dégager Léningrad, et en reconnaissance de l'héroïsme des troupes sous ses ordres.

De nouveaux légionnaires français sont partis pour le front de l'Est

Jeudi dernier, le quartier de la Reine, à Versailles, dépôt des Volontaires Français contre le Bolchevisme, a connu une animation extraordinaire.

Les Légionnaires partaient.

Cinq cents permissionnaires retournaient sur le front de l'Est et près de cinq cents jeunes recrues, après quelques semaines passées à Versailles, s'en allaient, en même temps que leurs anciens.

Le Commandant Costantini, au nom du Comité Central, prononça une vibrante allocution, disant notamment :

« Vos sacrifices et vos terribles souffrances ont réussi à faire passer la question de la Légion au premier plan des préoccupations françaises.

« On a compris enfin que vous étiez l'action, donc l'élite.

« On a compris que c'est par le courage au combat et par la conscience de l'esprit à l'arrière que nous donnerons à la Légion son unité, sa force et sa pleine efficacité dans le sens des intérêts et des réalités européennes françaises.

« Légionnaires ! Des esprits confus ont osé vous comparer aux troupes gaullistes.

« Quelle différence !

« Hier, dans le désert marmarique, de pauvres Français égarés, étaient abandonnés par l'aviation anglaise, en plein combat, lâchement, comme à Dunkerque !

« Vous avez, au contraire, le soutien de la France et de son Gouvernement, l'admiration et le soutien de vos camarades allemands. »

Quelques instants plus tard, les permissionnaires, conduits par le Capitaine Chateau, et les recrues, suivant le lieutenant Marsang, quittaient le quartier de la Reine.

Musique en tête, ils défilèrent, fiers, dans Versailles, jusqu'à la gare, où un train spécial les attendait.

Un dernier salut des autorités, dernier appel et, au début de l'après-midi, le convoi s'ébranla.

La Légion repartait, plus décidée que jamais, vers sa glorieuse destinée.

LAIT GLORIA
34-36, boulevard de Courcelles, Paris

LA GUERRE EN ÉGYPTE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

rappel d'Ali Maher Pacha, qui serait chargé de former un cabinet de concentration nationale.

L'Angleterre donne de « nouvelles assurances » à l'Égypte

Amsterdam, 30. — Le Service d'Informations britannique annonce que l'ambassadeur britannique au Caire a donné au gouvernement égyptien de « nouvelles assurances » que l'Angleterre était fermement résolue à défendre le territoire égyptien jusqu'à la dernière extrémité.

L'INQUIÉTUDE EN ANGLETERRE ET AUX ÉTATS-UNIS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

traliens se détacher de plus en plus de l'Angleterre et se tourner vers les Etats-Unis. Une grande partie des Australiens a toujours fait preuve d'une certaine retenue à l'égard des Anglais, mais les défaites militaires de l'Angleterre ont encore empiré la situation. On lit de vives critiques contre la Grande-Bretagne dans les journaux et on en entend encore de pires dans la rue et dans les conversations. Le mépris des Australiens envers l'Angleterre, remarque Cecil Brown, ne fait qu'augmenter. Celui-ci a débuté avec la chute de Singapour. Aujourd'hui encore, on juge très sévèrement les opérations militaires anglaises contre les Japonais. Cela n'est pas étonnant, poursuit Cecil Brown, car toute la politique britannique est basée sur le principe que les Etats isolés doivent faire preuve de loyalisme à l'égard de l'Angleterre et mettre à sa disposition des hommes, de l'argent, du matériel de guerre et toute leur production.

LA GUERRE EN ASIE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

4 divisions chinoises encerclées

Tokio, 30. — L'agence Domei mande du front du Tchekiang :

Des forces nippones venant du secteur de Fou-Cheou et en marche vers le Sud ont établi la liaison avec d'autres unités nippones parties de Kien-Tchang et progressent vers l'Est.

Le point de jonction de ces deux colonnes est situé à 50 kilomètres au sud de Fou-Cheou.

De ce fait, les Japonais ont encerclé complètement quatre divisions chinoises au Sud de cette localité.

Les forces nippones combinées attaquent actuellement d'une façon violente les troupes encerclées de Tchoung-King que l'on évalue à 10.000 hommes.

Nouveaux raids de l'aviation japonaise sur Port-Moresby

Tokio, 30. — Au cours de raids effectués par des avions de l'armée nippone sur Port-Moresby, dans la période du 11 au 30 juin, 36 appareils ennemis ont été abattus et deux autres fortement endommagés. Par ailleurs, un navire allié de 8.000 tonnes a été coulé; un autre, du même tonnage, a été incendié par des bombes. Lors de ces opérations, quatre appareils japonais ne sont pas rentrés à leur base.

Depuis le début des attaques aériennes nippones contre Port-Moresby, l'aviation nippone a opéré 78 raids et abattu 205 avions ennemis ; 82 autres ont été détruits au sol.

CAPITALISME ET MARXISME

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

On n'emporte pas des terres, ou une maison dans ses valises, mais on y loge une fortune si cette fortune a pris la forme de billets de banque ou d'actions négociables dans toutes les parties du monde.

Voilà pourquoi le juif a toujours été le champion du capitalisme et le plus grand bénéficiaire du capitalisme.

Quant au marxisme, vingt ans de ce régime en Russie ont montré qu'il n'avait réussi qu'à transformer le capitalisme privé en Pan-capitalisme ou Capitalisme d'Etat.

La grosse astuce du juif a été de prévoir les réactions prolétariennes devant les abus du capitalisme et de faire dévier, de canaliser les aspirations socialistes des masses vers un pseudo socialisme, à savoir le Marxisme, dont la race élue détiendrait toujours les leviers de commande.

Le comte de Saint-Aulaire a écrit, il y a quelques années, que l'alliance de la Révolution Rouge avec l'Ordre bourgeois capitaliste était toute naturelle, l'une et l'autre étant les deux pôles de la volonté de puissance juive, les deux assurances prises par le judaïsme afin de gouverner le monde, quoi qu'il arrive.

Voilà pourquoi il y a des juifs conservateurs et des juifs bolchevistes et qu'il ne peut y avoir de juifs partisans de l'ordre nouveau.

Comme la race élue n'en contrôle pas l'organisation, elle sait très bien que le triomphe des régimes socialistes et nationalistes à la fois, serait sa perte inéluctable.

René-Louis JOLIVET.

LE 60e ANNIVERSAIRE DE M. MUSSOLINI

Rome. — M. Mussolini est entré dans sa soixantième année. Il y a vingt ans, lorsqu'il entreprit sa « marche sur Rome », il était le plus jeune président du Conseil et ministre des Affaires étrangères qu'ait connu l'Italie. Il est permis de dire qu'au cours des vingt années écoulées, M. Mussolini a fourni une longue tâche, laquelle s'est traduite par une transformation totale de son pays.

C'est à l'intérieur même de ce pays que M. Mussolini dut livrer sa première bataille, gagnant rapidement à ses idées un roi qui se rendit compte des nécessités de l'heure. Mais le premier acte vraiment révolutionnaire fut accompli deux ans seulement après la « marche sur Rome », quand il devint évident que la politique partisane était incapable d'assurer la direction de l'Etat en des temps troublés. L'Italie fasciste dut ensuite subir trois fois l'épreuve du feu : ce fut d'abord la conquête de l'Abyssinie, puis la participation à la guerre d'Espagne. Se sentant des affinités naturelles avec le national-socialisme, l'Italie fasciste n'hésita pas à aller jusqu'au bout lorsque le moment lui sembla venu, et elle se décida à jeter dans la balance le poids de ses armées, de sa marine et de son aviation.

Churchill discrédité

Si l'on se basait sur ce qu'écrivent les journalistes américains, on en déduirait volontiers que les U.S.A. sont sans indulgence à l'égard de l'Angleterre et de son premier ministre.

La situation en Afrique du Nord est jugée avec une extrême sévérité et on ne marchande pas les épithètes péjoratives à l'adresse du haut commandement britannique.

Churchill, bien entendu, n'est pas épargné, et son « bluff » permanent fait l'objet des plus âpres critiques.

Sa présence à Washington ne paraît donc pas avoir désarmé les Yankees. Au reste, la Maison Blanche a tenu la main pour que l'entrevue conserve une discrétion de bon ton. Tout ce qui pouvait ressembler de loin ou de près à une manifestation spectaculaire a été rigoureusement banni, qu'il s'agisse de l'arrivée de Churchill, de son séjour ou de son départ.

La teinte des communiqués d'usage est assez pâle et ne saurait en aucune manière faire oublier cette phrase que dut entendre le « Premier » britannique, de la bouche du sénateur Ellender :

« La grande majorité du peuple américain proteste à l'idée d'être toujours dupée par de prétendus succès remportés par les millions d'hommes de l'armée britannique, qui occupent leur île sans coup férir ! »

LE COMMUNIQUÉ ITALIEN

Rome, 30. — *Le Quartier Général des Forces armées communique :*

Les colonnes motorisées et blindées italiennes et allemandes ont continué la poursuite des unités cuirassées ennemies et ont atteint la région de Fouka qui a été traversée.

Les forces aériennes de l'Axe ont pris une part importante à la conquête du camp retranché de Marsa-Matrouk ; toutes les catégories d'avions ont été mises en ligne et ont rivalisé en allant et en vaillance. Marsa-Matrouk a été enlevée à la suite d'un assaut plein de mordant exécuté par des unités de notre XXIe corps d'armée, précédé du 7e régiment de Bersaglieri et qui ont attaqué de l'ouest, en même temps que la 90e division légère allemande partait à l'attaque à l'est.

Lors du nettoyage de Marsa-Matrouk, plusieurs milliers de nouveaux prisonniers ont été faits. Des quantités de matériel de tout genre ont été capturées.

Des formations aériennes ont attaqué très violemment les voies de retraite de l'ennemi et ont placé de nombreux coups directs sur les objectifs visés. Trois appareils du type Curtiss ont été abattus en combats aériens.

Dans la nuit du 29 juin, Gibraltar a été l'objet d'un raid de la part de notre aviation. Les incendies qui ont été provoqués dans les installations de l'aérodrome étaient encore visibles à une *grande distance*.

Informations Régionales

LA RATION DE PAIN EST MAINTENUE A SA VALEUR ACTUELLE

La Préfecture Régionale communique :

Le taux de la ration de pain ne sera pas modifié pour le mois de Juillet.

En conséquence, les tickets « lettres-doubles » auront tous une valeur de 300 grammes.

Les tickets « lettres-simples » prévus pour des distributions éventuelles supplémentaires, n'ont, actuellement, aucune valeur.

DU SUCRE POUR LES CONFITURES

La Préfecture Régionale communique :

Il sera attribué une quantité de 250 grammes de sucre, pour la fabrication familiale de confitures, à tous les consommateurs. Ceux-ci auront, en outre, la faculté d'obtenir du sucre contre remise de « tickets-chiffres » des cartes de pain de Juillet.

Ces « tickets-chiffres » auront pour le sucre, poids pour poids, un pouvoir d'achat identique à celui du pain.

La ration exceptionnelle de sucre sera distribuée sur remise du ticket « F » de la carte « Denrées diverses ».

LE CHARBON

Sur la proposition du Bureau Départemental des Charbons, M. le Préfet Régional a pris l'arrêté suivant :

Art. 1er. — Sont mis en circulation, au cours du mois de Juillet 1942, les coupons de la carte de charbon des Foyers Domestiques portant les numéros 17 et 18.

Les coupons portant les numéros 14 à 16 restent valables pendant le mois de Juillet, suivant les modalités prévues par les arrêtés antérieurs.

Tous les coupons numérotés de 1 à 13 sont périmés au 1er Juillet.

Les coupons 17 et 18 ont les valeurs suivantes (en charbon) :

Coupon 17 : 50 kilos de charbon pour les cartes rouges et vertes (pas de gaz).

Coupon 18 : 50 kilos de charbon pour toutes les cartes (blanche, jaune, rouge et verte), pas de gaz.

Ainsi, les deux coupons réunis, la carte blanche pas de gaz donne droit à 50 kg. ; la carte jaune pas de gaz : 50 kg. ; la carte rouge pas de gaz : 100 kg. et la carte verte pas de gaz : 100 kg.

Il n'est attribué aucune valeur aux coupons ne portant pas la mention : Pas de gaz.

Les marchands de charbon détenteurs de schlamms pourront délivrer 150 kg. de schlamms en remplacement de 50 kg. de charbon.

Il pourra en être de même pour le poussier de coke des Usines à Gaz, qui est assimilé aux schlamms.

Le coke et le grésillon de coke seront livrés au même poids que le charbon.

Art. 2. — Pourra être servi dans les mêmes conditions, au cours du mois de Juillet, le coupon N° 23 de la Carte des Foyers Domestiques ne portant pas la mention « Pas de gaz », en possession des usagers du gaz qui désireraient obtenir, par anticipation, une livraison de 50 kg. de charbon ou 150 kg. de schlamms quelle que soit la couleur de la carte, à valoir sur celles qui leur seront faites au cours de l'hiver prochain.

Art. 3. — Les marchands seront tenus de livrer, par priorité, les coupons 14, 15 et 16 qui n'ont pu être honorés en Juin, aux personnes dont le nom figurera sur une liste qui leur sera remise par les Mairies.

RADIO-LILLE, ce jeudi à 17 h.

Voici le programme de l'émission du 2 juillet 1942 (de 17 h. à 18 h. 30) de Radio-Lille, avec le concours du jazz Dehette.

1. Actualités des spectacles, Jules Tardieu.

2. Actualités sportives, Marcel Peltier.

3. Ma Ritournelle, sérénade, couplet et refrain chantés par Corvelyn ; 4. La charmante petite flûte ; 5. Rapsodie ; 6. Tour de chant de Freddy Beaufort : a) Chaque chose à sa place ; b) Venez ce soir Mademoiselle ; c) La rue de notre amour ; 7. Amour et guitare, sketch (chanté par toute la troupe ; 8. Attends-moi mon amour (refrain chanté par Corvelyn) ; 9. Le Soleil a rendez-vous avec la lune (refrain chanté par Corvelyn) ; 10. « Les Joueurs Lillois au cabaret du P'tit Quinquin », à propos radiophonique de Robert Villers, sur des chansons de Desrousseaux, donné avec le concours de Mmes Line Dariel, Jeanne Boone, MM. Bertal, Géo Bakker, Robert Villers.

L'EXPOSITION DE LA FAMILLE va venir dans notre région

Paris, 30. — M. Bertrand, adjoint au commissaire général à la famille pour la zone occupée, a présenté, aujourd'hui, dans la salle de la Chimie, la prochaine exposition de la Famille qui va partir pour Lille, visiter successivement : **Roubaix, Arras, Douai, Valenciennes**, et qui terminera sa tournée par la région orléanaise.

Une exposition de la Famille circule déjà en zone non occupée et se trouve aujourd'hui à Clermont.

C'est un merveilleux livre d'images qui va partir en compagnie de deux commentateurs visiter toute la France.

M. Bertrand a dit aux délégués de la Famille de la région du Nord ce qu'était cette « imagerie ».

C'est tout d'abord les belles heures de la famille : belles heures que l'on trouve en feuilletant « le Livre de raison », heures graves et joyeuses commençant par les accordailles, et se poursuivant par le mariage, la maternité, le baptême, l'entrée à l'école, l'école, l'apprentissage. Malgré les épreuves de la vie et par delà les tombes, les belles heures resplendissent et la famille continue.

« Sur des panneaux voisins, la misère de la famille étale ses causes néfastes : égoïsme des hommes seuls, qui meurent seuls, misère et rigueur des chiffres qui sanctionnent cette indifférence : un tiers des Français en moins de 40 ans.

« Enfin, c'est la renaissance française : espoir dans le gouvernement du maréchal qui a dit : « Dans l'ordre nouveau que nous instituons, la famille sera honorée, protégée, aidée... elle est l'assise même de l'édifice social ».

Les tickets de rationnement de juillet d'Attiches sont sans valeur

La Préfecture Régionale de Lille communique :

Un vol de tickets de rationnement a eu lieu à la Mairie d'Attiches.

En conséquence, les commerçants sont informés qu'ils devront refuser d'honorer toute feuille de tickets de rationnement, pour le mois de juillet, qui leur sera présentée avec le cachet de la Mairie d'Attiches. Ils devront, lorsque de telles feuilles leur seront présentées, en avertir immédiatement le Commissariat de Police ou la Gendarmerie le plus proche.

De nouvelles séries de titres d'alimentation ont été remis aux habitants de cette commune, revêtus du cachet de la Direction Départementale du Ravitaillement Général.

Il est rappelé que la pratique consistant à présenter aux commerçants des tickets découpés est strictement interdite. Les feuilles de rationnement doivent être présentées entières, aux commerçants, par les consommateurs. Les personnes qui enfreindraient ces dispositions se verraient infliger des sanctions sévères.

LA RÉPRESSION DE LA HAUSSE ILLICITE ET DU COMMERCE CLANDESTIN

Par arrêtés pris sur la proposition du Comité départemental des Prix, M. le Préfet du Nord, préfet de la Région de Lille, a ordonné la fermeture des établissements suivants :

A compter du 1er juillet, et pour une durée d'un mois : M. KLISNICK, Albert, épicier en gros, avenue de Ferrière, à **Rousies Maubeuge**.

RABINEAU André, boulanger, 19, rue Pasteur, à **Flers-Breucq**.

A compter du 5 juillet et pour une durée d'un mois. — VASSEUR Albert, cafetier, 143, rue G. Delory, à **Lille**.

SARRIEUX Simone, épouse Laurens, 29, rue Masséna, à **Lille**.

VERNIEST Antoine, cafetier, rue de Don, à **Annœullin**.

A compter du 11 juillet, et pour une durée d'un mois. — BRASSEUR Voltaire, boucher-charcutier, 8, rue de la Monnaie, à **Lille**.

DELPORTE Raymonde, femme Cetry bouchère, 9, rue du Fresnoy, à **Tourcoing**.

A compter du 15 juillet, et pour une durée de 15 jours. — DESRUELLE Augustin, épicier à **Wavrin**.

L'ACTIVITÉ DU C.O.S.I.

SON DÉVELOPPEMENT RAPIDE PROVOQUE L'EXASPÉRATION DES BOLCHEVISTES ET DES GAULLISTES

La Direction départementale du C.O.S.I. vient d'être informée que les personnalités diverses qui ont répondu spontanément à l'appel de leur conscience et ont pris place, à des titres différents, dans les Comités locaux, font l'objet de pression politique, de menaces et de chantage, de la part de certains milieux anglophiles et bolchevisants.

A ce sujet, l'organisation départementale tient à préciser, une fois pour toutes, qu'elle ne supportera pas des opérations de cette nature.

Des mesures rapides autant qu'énergiques seront prises en chacun des cas.

La Direction départementale du C.O.S.I. est résolue à mener à bien la mission qu'elle s'est donnée. Elle doit aboutir.

Les résultats inespérés obtenus jusqu'à ce jour lui permettent de dire *qu'elle y réussira.*

LA « RELÈVE » DANS LE NORD

400 travailleurs français de notre région sont partis mardi pour l'Allemagne

L'appel de M. Pierre Laval aux ouvriers français pour aller travailler en Allemagne, ne sera pas resté vain en notre région travailleuse. Nos ouvriers ont compris quel était le double but national de « la relève », et ils se sont présentés nombreux aux bureaux d'embauche. Tant et si bien que mardi, un train spécial partait de la gare de Lille, emmenant en Allemagne un peu plus de 400 ouvriers, soit 296 nouvellement engagés et une centaine de travailleurs en congé de détente. Parmi les 296 nouveaux ouvriers figurent 232 hommes et 64 femmes. Tous ces travailleurs volontaires sont des régions de **Lille, Roubaix, Tourcoing, Calais, Dunkerque, Boulogne, Douai, Valenciennes, Fourmies, Maubeuge, Hénin-Liétard, Bruay.**

Ce premier départ est réconfortant. Il prouve que nombreux en France sont ceux qui ont compris leur devoir et sont décidés à travailler à la prospérité future de notre pays dans une Europe nouvelle enfin pacifiée.

Il apparaît comme certain que l'embauche des ouvriers et ouvrières travaillant en Allemagne ira croissant en notre région, car l'élan est donné.

Qui veut acheter une gare ?

Celle de Neuville-Saint-Rémy est à vendre

Le 12 août, à la Sous-Préfecture de **Cambrai** il sera procédé à la vente aux enchères publiques, sur soumissions cachetées, des terrains et bâtiments de l'ancienne station de **Neuville-Saint-Rémy**, de la ligne d'intérêt local de Lourches à Cambrai.

Les soumissions seront envoyées à M. l'Ingénieur des Ponts et Chaussées, 9, place de la Porte de Paris, à Cambrai.

Jury des Études Musicales

Lundi 29 juin s'est tenue 7, rue de l'Hôpital Militaire, une séance consacrée à des auditions-examens de piano et de violon.

Voici les résultats proclamés :

EXAMENS DE PIANO

ÉLÉMENTAIRE. — **Première division. — Première distinction :** Viviane Demilly. **Deuxième distinction :** Odette Flamme. **Troisième distinction :** Odette Macquaert.

PRIMAIRE. — **Deuxième division. — Première mention :** Josette Parent (Mme Cuvelier, de Roubaix). **Deuxième mention :** Monique Dehon. **Troisièmes mentions :** Micheline Moreels, Jacqueline Mariot.

SECONDAIRE. — **Première division. — Deuxième distinction :** Paulette Flament. **Troisième distinction :** Yvonne Gravellini.

EXAMENS DE VIOLON

ÉLÉMENTAIRE. — **Première distinction :** Thérèse Dussossoy. **Deuxième distinction :** Eliane Colmadin. **Troisièmes distinctions :** Marie-Louise Laboucq, Micheline Graux, Jacqueline Bonnet.

PRIMAIRE. — **Deuxième division. — Troisièmes mentions :** Christiane Salomé, Lucette Pidt.

PRIMAIRE. — **Première division. — Deuxièmes distinctions :** Monique Bosquet, Indivine Musmeaux. **Troisième distinction :** Arlette Hubierd.

SECONDAIRE. — **Premier division. — Deuxième distinction :** Serge Huvenoy.

SUPÉRIEUR. — **Deuxième division. — Première distinction :** Hélène Gondek. **Deuxième distinction :** Michelien Léger.

Tous ces concurrents avaient pour professeur Mme Gaudran, d'Aulnoye.

LES DEMANDES DE MÉTAUX FERREUX POUR LES BESOINS AGRICOLES

Il est rappelé que toutes les demandes de métaux ferreux pour les besoins agricoles, à satisfaire sur le contingent A.G.R.I., doivent être adressées par les intéressés au Syndic local de la Corporation Paysanne ou, à son défaut, au Maire de la Commune.

Ceux-ci recevront de la Corporation Paysanne les instructions nécessaires.

Le contingent A.G.R.I. n'est pas destiné à satisfaire exclusivement les besoins en métaux ferreux des agriculteurs, mais, d'une façon plus générale, ceux de tous les ressortissants de la Corporation Nationale Paysanne (agriculteurs, éleveurs, viticulteurs, horticulteurs, pépiniéristes, maraîchers, apiculteurs, champignonnistes, ouvriers agricoles).

Les besoins à satisfaire sur ce contingent concernent les produits et matériels ci-dessous énumérés :

Laminés marchands, tôles, tubes en fonte, fil de ronces, fil à vigne et fil à houblon, grillage, fil de clôture et de palissage, pointes, crampillons et câbles métalliques.

Boulons, petites chaînes, outils agricoles et horticoles, outils à main, scies à bûches, matériel en tôle galvanisée (arrosoirs, seaux) ; produits divers de quincaillerie (à l'exception de tous appareils ménagers) ; essieux agraires, pompes à moteurs ; appareils chaudronnés, petites machines outils ; poulies, crics, palans, instruments de *pesage.*

LE BACCALAURÉAT

Centres d'écrit de Lille, Cambrai, Douai, Maubeuge, Valenciennes, Arras, Béthune, St-Omer, St-Pol, Laon, St-Quentin, Péronne, Charleville.

Les candidats dont les noms suivent, admis à subir les épreuves orales, sont invités à se présenter aux jours et heures ci-après à la Faculté des Lettres, 9, rue Auguste-Angellier, à Lille.

1re PARTIE (A Spéciale)

Vendredi 3 juillet à 8 h. — MM. Bancourt Paul, Baranne Daniel, Bernat Roger, Mlle Beyens Aimée, M. Blavy Léon, Mlle Bony Odette, M. Bouillies Pierre, Mlles Boutillier Jacqueline, Bouvry Marguerite, M. Brancq Jacques, Mme Gentil-Caratte Denise, MM. Catoir Jean, Chouand Jacques, Mlles Coppin Régine, Crapel Jacqueline.

Vendredi 3 juillet à 14 h. — M. Dal Louis, Mlle Darragon Michelle, MM. Deback Francis, Debliquy René, Mlle Debras Marguerite, Debuchy Madeleine, Declercq Françoise, Degand Marcelle, M. Delos Henri, Mlles Descarpentries Sylviane, Desprès Yvette, M. Dhalluin Suzanne, Doucy Elisabeth, Doyennette Simone, M. Dubal Alphonse.

Samedi 4 juillet à 8 h. — MM. Du Bois Raymond, Dubuissez Pierre, Mlles Durier Gilberte, Freyrie Michele, Garbi Marcelle, M. Gibon Pierre, Mlle Hennert Jacqueline, Juste Jacqueline, Ladent Lucie, MM. Lasselin Michel, Lecigue Jean-Pierre, Mlles Lefebvre Jacqueline, Lepers Madeleine, M. Le Prévost Robert, Mlle Lesaffre Clémence.

Samedi 4 juillet à 14 h. — Mlle Lhomme Jeanne, M. Longuevel Bernard, Mlle Lorriaux Renée, MM. Loeselt Jacques, Marant Jacques, Margerin François, Mathieu Maurice, Moity Michel, Netzer Maurice, Nuyts Julien, Mlle Payen Micheline, Prévost Yvette, Quarre Jeannine, M. Renier Jean, Mlle Swyngedauw Thérèse.

Lundi 6 juillet à 8 h. — MM. Vannieuwenhuyse André, Verreman Jacques, Voisin Roger, Wevers Pierre, Mlles Albrecht Elisabeth, Babut Claire, MM. Bardoux Valentin, Belin François, Blanchant Antoine, Bocquet Charles, Bourez Jean, Carlier Emile, Carpeza Pierre, Chebert Michel, Mlle Champagne Eliane.

Lundi 6 juillet à 14 h. — Mlle Champion Solange, Chique Renée, Clairet Simone, MM. Collart Jean, Debove Raoul, Mlle Duchenne Colette, M. Dufour Gérard, Mlle Dupont Francine, M. Dutoit Guy, Mlle Embrecq Huguette, M. Feyet Pierre, Mlle Flament Marie-Thérèse, MM. Gabriel Jean, Geuchin Jean.

Mardi 7 juillet à 8 h. — Mlle Gibert Monique, Hernu Eugénie, Ivain Jeanne, Jounieux Jeanne, MM. Lambin Jacques, Lardennois Robert, Latka Romain, Leclercq Jacques, Mlle Lefebvre Edith, M. Lemaire Francis, Mlle Lepape Jeanne, MM. Leseur Adolphe, Lihoreau André, Lihoreau Jean.

Mardi 7 juillet à 14 h. — M. Loy Léon, Mlle Martin Jeanne, M. Martin Pierre, Mlle Nicolle Micheline, M. Paruit Georges, Mlle Petit Monique, MM. Plauchard Guy, Pion René, Picquerd Jean, Bainthulle Pierre, Salandra René, Mlle Seuvage Yolande, MM. Tabary Jean, Théry Raymond.

(A suivre).

AVIS DE CONCOURS

Un concours sur épreuves, pour le poste de Médecin-chef de l'Hôpital de **Béthune** et pour le poste de Médecin-chef des Hospices de **St-Omer**, aura lieu à Lille, le 28 septembre 1942.

Pour renseignements, s'adresser à la Direction régionale de la Santé et de l'Assistance, 26, rue Inkermann, à Lille.

Un concours est ouvert pour le recrutement de Commis de Préfecture, le 23 Juillet 1942.

Le programme et les conditions d'admission au concours sont à la disposition du public, à la Préfecture du Nord, 2e Division, Service du Personnel (3e étage, porte 6).

DES FÈVES POUR LES PIGEONS

Les éleveurs colombophiles du Nord et du Pas-de-Calais sont informés qu'une répartition de fèves leur sera faite par les soins du syndicat d'achats en commun des éleveurs colombophiles de la 1re Région, 2, avenue du Peuple Belge, à Lille, à partir du 2 juillet 1942. Deux kilos par pigeon.

Certificats d'études classiques et modernes du 1er cycle

Les épreuves écrites des certificats d'Etudes classiques et modernes du 1er cycle de la 1re session de 1942, auront lieu le vendredi 3 juillet à 8 heures (appel à 7 h. 30), dans les centres suivants :

Avesnes : Collège de garçons.
Cambrai : Collège de filles.
Douai : Lycée de garçons.
Dunkerque : Collège mixte.
Lille : Lycée de garçons.
Maubeuge : Collège de garçons.
Valenciennes : Lycée de garçons.

Les candidats sont informés :

1° Qu'ils doivent apporter du papier pour le dessin (épreuve facultative qui aura lieu le jeudi 2 juillet de 16 à 18 h.) ;

2° Qu'ils doivent verser la somme de 7 fr. pour les feuilles de composition qui leur sont distribuées.

Ils apporteront en outre, du buvard, papier brouillon sans écriture aucune, porte-plume, règle, encre noire.

En raison des circonstances, l'épreuve facultative d'enseignement ménager ne pourra avoir lieu.

Quant à l'épreuve facultative d'éducation physique (garçons), elle sera subie par les candidats en même temps que l'épreuve de même nature du brevet élémentaire.

NOMINATIONS DANS LE SERVICE GÉNÉRAL DE CONTROLE ÉCONOMIQUE

Nous relevons dans le J.O. du 25 juin, les nominations intéressant le Service Général de contrôle économique :

M. André Grège est nommé directeur départemental de 3e classe à Lille, faisant fonctions de Directeur régional.

M. René Crevan est nommé directeur départemental de 3e classe à Arras.

M. Léon Mannier est nommé directeur départemental de 4e classe à Amiens.

M. André Cileau est nommé directeur départemental de 4e classe à St-Quentin faisant fonctions de directeur régional.

M. Robert Denize est nommé sous-directeur départemental de 2e classe à St-Quentin.

M. Victor Rousset est nommé inspecteur de 2e classe à Lille.

Nous adressons à ces fonctionnaires nos meilleures félicitations pour ces avancements qui sont bien mérités.

JEUNES GENS, ADRESSEZ D'URGENCE VOS ADHÉSIONS AU SERVICE CIVIQUE RURAL

Les services administratifs du Renfort de la main-d'œuvre à l'agriculture, 123 bis, rue Nationale, à Lille, et 53, Grand Place, à Arras, adressent un pressant appel aux jeunes gens pour que les actes d'engagement leur parviennent avant le 5 juillet.

SPORTS

CYCLISME

Le Prix François Faber à Saint-Quentin

Dimanche 26 juillet, le Vélo Club des Jeunes organise avec le concours de l'Union Cycliste de Picardie, une grande course cycliste internationale intitulée : Grand Prix François Faber et dotée de 7.000 fr. de prix dont 1.200 au 1er. Prix spéciaux aux Juniors.

Les engagements sont ouverts dès maintenant chez M. Charles Puille, 41, rue de Paris à St-Quentin et seront clos le jeudi 23 juillet, à 19 h.

ESCRIME

Un tournoi féminin à Lille

Le Comité Régional des Flandres organise dimanche 5 juillet à 9 h., un tournoi féminin d'escrime à Lille.

Les engagements sont reçus dès à présent chez M. Chironet, 89, rue de Lens, à Lille.

Lisez
LES SPORTS DU NORD
En vente le Samedi. — Le N° 1 fr.

NOS RENSEIGNEMENTS

pour la défense de vos intérêts

Loyers de guerre

Exonération totale

L'article 1722 du Code civil stipule : si, pendant la durée du bail, la chose louée est détruite en totalité par cas fortuit, le bail est résilié de plein droit ; si elle n'est détruite qu'en partie, le preneur peut, suivant les circonstances, demander ou une diminution du prix, ou la résiliation même du bail. Dans l'un et l'autre cas, il n'y a lieu à aucun dédommagement.

Les locataires qui ont eu malheureusement à souffrir de bombardements aériens peuvent donc se prévaloir des dispositions de cet article. En cas de destruction totale de l'immeuble ou de l'appartement, la résiliation du bail est effective de plein droit ; au cas de destruction partielle, le locataire, privé de l'usage d'une partie de la chose louée, peut demander une réduction de son loyer conformément aux dispositions du décret du 26 Septembre 1939.

Réquisition totale

La réquisition totale de l'immeuble loué doit avoir les mêmes conséquences que si l'immeuble était entièrement détruit.

Sans doute, lorsqu'il y a règlement d'une indemnité de réquisition, on doit admettre que le locataire est tenu de verser à son propriétaire, l'indemnité qu'il eurait pu recevoir au titre de cette réquisition.

La jurisprudence s'est déjà fixée à plusieurs reprises dans le sens de l'exonération totale au cas de réquisition totale, notamment les Tribunaux civils de Bourges et de Chartres.

Le locataire, dit le jugement de Chartres du 16 Janvier 1941, dont les locaux sont occupés, justifie avoir cessé de jouir de la totalité des locaux loués par suite des circonstances résultant de l'état de guerre, et il peut invoquer les dispositions de l'article 4 du décret du 26 Septembre 1939, mais il semble préférable, pour le locataire, d'invoquer l'article 1722 du Code civil qui le dispense du paiement de son loyer dès le jour de la privation de jouissance.

Nous aurons l'occasion de publier prochainement un nouvel ensemble de décisions judiciaires.

L. R.

LA DAME AUX CAMÉLIAS

Par Alexandre DUMAS Fils

— 13 —

— Elle a qu'elle est poitrinaire, et que comme elle a fait une vie qui n'est pas destinée à la guérir, elle est dans son lit et qu'elle se meurt.

Le cœur est étrange : je fus presque content de cette maladie.

J'allai tous les jours savoir des nouvelles de la malade, sans cependant m'inscrire, ni laisser ma carte. J'appris ainsi sa convalescence et son départ pour Bagnères.

Puis, le temps s'écoula, l'impression, sinon le souvenir, parut s'effacer peu à peu de mon esprit. Je voyageai ; des liaisons, des habitudes, des travaux prirent la place de cette pensée, et lorsque je songeais à cette première aventure, je ne voulais voir ici qu'une de ces passions comme on en a lorsque l'on est tout jeune, et dont on rit peu de temps après.

Du reste, il n'y aurait pas eu de mérite à triompher de ce souvenir, car j'avais perdu Marguerite de vue depuis son départ, et, comme je vous l'ai dit, quand elle passa près de moi, dans le corridor des Variétés, je ne la reconnus pas.

Elle était voilée, il est vrai ; mais si voilée qu'elle eût été, deux ans plus tôt, je n'aurais pas eu besoin de la voir pour la reconnaître : je l'aurais devinée.

Ce qui n'empêcha pas mon cœur de battre quand je sus que c'était elle ; et les deux années passées sans la voir et les résultats que cette séparation avait paru amener s'évanouirent dans la même fumée au seul toucher de sa robe.

VIII

Cependant, continua Armand après une pause, tout en comprenant que j'étais encore amoureux, je me sentais plus fort qu'autrefois, et dans mon désir de me retrouver avec Marguerite, il y avait aussi la volonté de lui faire voir que je lui étais devenu supérieur.

Que de routes prend et que de raisons se donne le cœur pour en arriver à ce qu'il veut !

Aussi, je ne pus rester longtemps dans les corridors, et je retournai prendre ma place à l'orchestre, en jetant un coup d'œil rapide dans la salle, pour voir dans quelle loge elle était.

Elle était dans l'avant-scène du rez-de-chaussée, et toute seule. Elle était changée, comme je vous l'ai dit, je ne retrouvais plus sur sa bouche son sourire indifférent. Elle avait souffert, elle souffrait encore.

Quoiqu'on fût déjà en avril, elle était encore vêtue comme en hiver et toute couverte de velours.

Je la regardais si obstinément que mon regard attira le sien.

Elle me considéra quelques instants, prit sa lorgnette pour mieux me voir, et crut sans doute me reconnaître, sans pouvoir positivement dire qui j'étais, car lorsqu'elle reposa sa lorgnette, un sourire, ce charmant salut des femmes, erra sur ses lèvres, pour répondre au salut qu'elle avait l'air d'attendre de moi ; mais je n'y répondis point, comme pour prendre barres sur elle et paraître avoir oublié, quand elle se souvenait.

Elle crut s'être trompée et détourna la tête.

On leva le rideau.

J'ai vu bien des fois Marguerite au spectacle, je ne l'ai jamais vue prêter la moindre attention à ce qu'on jouait.

Quant à moi, le spectacle m'intéressait aussi fort peu, et je ne m'occupais que d'elle, mais en faisant tous mes efforts pour qu'elle ne s'en aperçût pas.

Je la vis ainsi échanger des regards avec la personne occupant la loge en face de la sienne ; je portai mes yeux sur cette loge, et je reconnus dedans une femme avec qui j'étais assez familier.

Cette femme était une ancienne femme entretenue, qui avait essayé d'entrer au théâtre, qui n'y avait pas réussi, et qui, comptant sur ses relations avec les élégantes de Paris, s'était mise dans le commerce et avait pris un magasin de mode.

Je vis en elle un moyen de me rencontrer avec Marguerite, et je profitai d'un moment où elle regardait de mon côté pour lui dire bonsoir de la main et des yeux.

Ce que j'avais prévu arriva, elle m'appela dans sa loge.

Prudence Duvernoy, c'était l'heureux nom de la modiste, était une de ces grosses femmes de quarante ans avec lesquelles il n'y a pas besoin d'une grande diplomatie pour leur faire dire ce que l'on veut savoir, surtout quand ce que l'on veut savoir est aussi simple que ce que j'avais à lui demander.

Je profitai d'un moment où elle recommençait ses correspondances avec Marguerite pour lui dire :

— Qui regardez-vous ainsi

— Marguerite Gautier.

— Vous la connaissez ?

— Oui ; je suis sa modiste, et elle est ma voisine.

— Vous demeurez donc rue d'Antin ?

— N° 7. La fenêtre de son cabinet de toilette donne sur la fenêtre du mien.

— On dit que c'est une charmante fille.

— Vous ne la connaissez pas ?

— Non, mais je voudrais bien la connaître.

— Voulez-vous que je lui dise de venir dans notre loge ?

— Non, j'aime mieux que vous me présentiez à elle.

— Chez elle ?

— Oui.

— C'est plus difficile

— Pourquoi ?

— Parce qu'elle est protégée par un vieux duc très jaloux.

— « Protégée » est charmant.

— Oui, protégée, reprit Prudence. Le pauvre vieux, il serait bien embarrassé d'être son amant.

Prudence me raconta alors comment Marguerite avait fait connaissance du duc à Bagnères.

— C'est pour cela, continuai-je, qu'elle est seule ici ?

— Justement.

— Mais, qui la reconduira ?

— Lui.

— Il va donc venir la prendre ?

— Dans un instant.

— Et vous, qui vous reconduit ?

— Personne.

— Je m'offre.

— Mais vous êtes avec un ami, je crois.

— Nous vous offrons alors.

— Qu'est-ce que c'est que votre ami ?

— C'est un charmant garçon, fort spirituel, et qui sera enchanté de faire votre connaissance.

— Eh bien, c'est convenu, nous partirons tous les quatre après cette pièce, car je connais la dernière.

— Volontiers, je vais prévenir mon ami.

— *Allez*

— Ah ! me dit Prudence au moment où j'allais sortir, voilà le duc qui entre dans la loge de Marguerite.

Je regardai.

Un homme de soixante-dix ans, en effet, venait de s'asseoir derrière la jeune femme et lui remettait un sac de bonbons dans lequel elle puisa aussitôt en souriant, puis elle l'avança sur le devant de sa loge en faisant à Prudence un signe qui pouvait se traduire par :

— En voulez-vous ?

— Non, fit Prudence.

Marguerite reprit le sac et, se retournant, se mit à causer avec le duc.

Le récit de tous ces détails ressemble à de l'enfantillage, mais tout ce qui avait rapport à cette fille est si présent à ma mémoire, que je ne puis m'empêcher de le rappeler aujourd'hui

Je descendis prévenir Gaston de ce que je venais d'arranger pour lui et moi.

Il accepta.

Nous quittâmes nos stalles pour monter dans la loge de madame Duvernoy.

A peine avions-nous ouvert la porte des orchestres que nous fûmes forcés de nous arrêter pour laisser passer Marguerite et le duc qui s'en allaient.

J'aurais donné dix ans de ma vie pour être à la place de ce vieux bonhomme.

Arrivé sur le boulevard, il lui fit prendre place dans un phaéton qu'il conduisait lui-même, et ils disparurent emportés au trot de deux superbes chevaux.

Nous entrâmes dans la loge de Prudence.

Quand la pièce fut finie, nous descendîmes prendre un simple fiacre qui nous conduisit rue d'Antin, n° 7. A la porte de sa maison, Prudence nous offrit de monter chez elle pour nous faire voir ses magasins que nous ne connaissions pas et dont elle paraissait être très fière. Vous jugez avec quel empressement j'acceptai.

Il me semblait que je me rapprochais peu à peu de Marguerite. J'eus bientôt fait retomber la conversation sur elle.

(A suivre).